

## Ministry of Health and Long-Term Care

Health Human Resources  
Strategy Division

10th Floor, Hepburn Block  
80 Grosvenor Street  
Toronto ON M7A 1R3  
Tel.: (416) 212-7685  
Fax: (416) 314-3751

[www.healthforceontario.ca](http://www.healthforceontario.ca)

## Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Division de la stratégie des ressources  
humaines dans le domaine de la santé

Édifice Hepburn, 10<sup>e</sup> étage  
80, rue Grosvenor  
Toronto ON M7A 1R3  
Tél.: (416) 212-7685  
Télé.: (416) 314-3751

[www.professionssanteontario.ca](http://www.professionssanteontario.ca)



À tous les professionnels de la santé,

Vous remarquerez sans doute que le formulaire de renouvellement de votre licence comporte plus de questions qu'auparavant. Les nouvelles questions découlent d'un projet important auquel travaille votre ordre de réglementation en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et 19 autres ordres de réglementation de professionnels de la santé. Ces groupes collaborent à la collecte de données démographiques et sur l'éducation et l'emploi des professionnels de la santé de la province. Le résultat, une base de données des professions de la santé, servira à explorer des questions comme : Où travaillent les professionnels de la santé? Combien d'entre eux travaillent à temps plein; à temps partiel?

L'information que vous fournirez en répondant aux questions servira à définir la recherche ainsi que les politiques et les programmes qui garantiront aux Ontariens l'accès à un nombre et une combinaison appropriés des professionnels de la santé; il s'agit en fait de l'objectif de la Stratégie de HealthForceOntario. Grâce à une planification reposant sur des éléments probants, les ordres de réglementation, les associations professionnelles, le gouvernement, les chercheurs, les établissements postsecondaires et les réseaux locaux d'intégration de la santé établiront ensemble une base solide pour servir leurs patients et leurs clients.

Veuillez noter que la protection de vos renseignements personnels sera prise en compte. Les renseignements recueillis par le biais du renouvellement de votre licence seront transmis au Ministère, dans un format qui en assurera l'anonymat. Le Ministère ne recevra ni votre nom ni vos coordonnées. Il regroupera l'information dans des rapports qui seront ultérieurement rendus publics.

Nous sollicitons votre collaboration à cette importante entreprise. En vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, vous devez répondre aux questions du formulaire. Veuillez remplir le formulaire complètement de sorte que nous puissions collaborer à l'amélioration des soins de santé en Ontario. Nous vous remercions de prendre le temps de participer à cette étude.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint,

Joshua Tepper